

LE FRELON ASIATIQUE

OU FRELON À PATTES JAUNES



**SOYONS
ATTENTIFS À
SA PRÉSENCE !**

Le frelon asiatique est un insecte exotique originaire d'Asie. Il a été détecté pour la première fois en France en 2005 dans le sud-ouest et sa présence ne cesse de progresser depuis. Il a été observé pour la première fois à Orléans en 2013.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Le frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*), appelé communément frelon asiatique, est à dominante noire, avec **une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment**. Sa tête est orange et il mesure entre 17 et 32 mm. Comme son nom l'indique, l'extrémité de ses pattes est jaune.

Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen (*Vespa crabro*) à l'abdomen jaune rayé de noir. Les ouvrières mesurent de 18 à 23 mm et les reines entre 25 et 35 mm.

À noter que les guêpes sont plus petites que les frelons, notamment la guêpe des buissons (*Dolichovespula media*) à l'abdomen noir rayé de jaune.

OUVRIÈRE
DE FRELON
ASIATIQUE

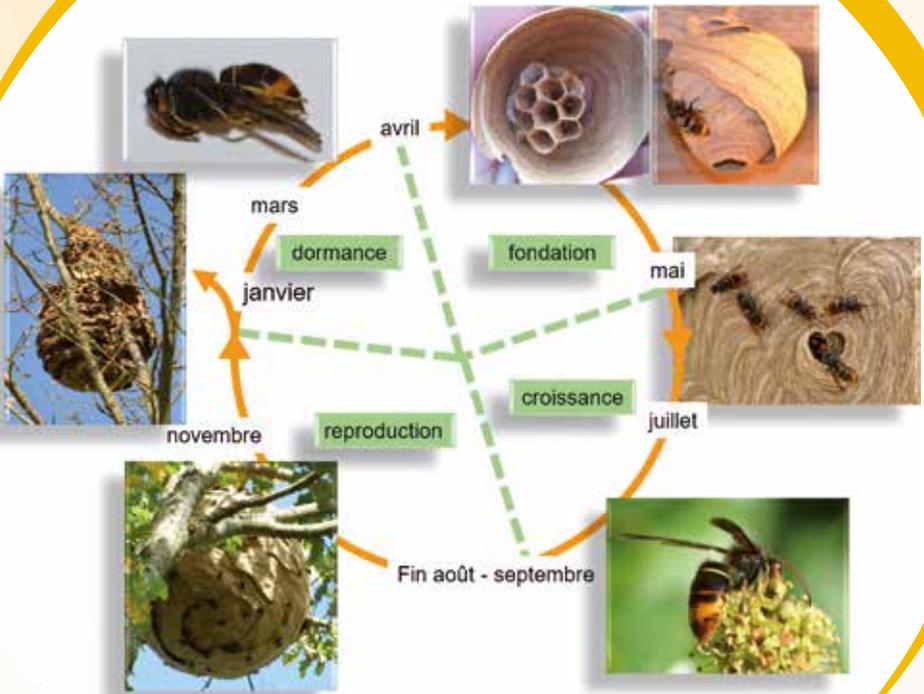


OUVRIÈRE
DE FRELON
EUROPÉEN



LE FRELON ASIATIQUE CONSTRUIT SON NID DANS LES ARBRES, LES ARBUSTES ET PARFOIS MÊME SOUS LES TOITS. LE NID EST SOUVENT EN FORME DE POIRE (PIRIFORME) OU SPHÉRIQUE, UNE OUVERTURE LATÉRALE.

SON CYCLE DE VIE



POURQUOI ÊTRE VIGILANT ?

Le frelon asiatique est une espèce invasive. Il se nourrit d'insectes et peut provoquer d'importants dégâts sur les colonies d'abeilles domestiques si précieuses pour la biodiversité.

Depuis son arrivée en France, le nombre de piqûres par hyménoptère (guêpes, abeilles...) ne semble pas avoir augmenté dans les départements les plus touchés par l'invasion de frelon asiatique. Il faut néanmoins rester très prudent surtout à proximité d'un nid actif, car les frelons y sont plus agressifs. Ils représentent un risque pour les personnes allergiques.

Le frelon asiatique a été classé en 2012 comme **organisme invasif et nuisible** dans la liste des « **dangers sanitaires de 2^{ème} catégorie pour l'abeille domestique (*Apis mellifera*) sur tout le territoire français** ».



COMMENT RÉAGIR EN SA PRÉSENCE ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de méthode de piégeage suffisamment sélective pour ne pas avoir d'incidence sur d'autres espèces. Il est donc déconseillé de poser des pièges. **Seul le piégeage à proximité des ruchers peut être recommandé.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE JARDIN DES PLANTES DE NANTES ÉTUDIE L'ATTRACTIVITÉ VISIBLEMENT SPECTACULAIRE D'UNE PLANTE CARNIVORE, LA SARRACENIA, SUR LE FRELON ASIATIQUE. LA PLANTE ATTIRE L'INSECTE AVEC SON ODEUR ET SA COULEUR, POUR LE PIÉGER ET LE DIGÉRER.

EN PARALLÈLE L'UNIVERSITÉ DE TOURS TRAVAILLE ACTUELLEMENT SUR LA MISE AU POINT D'APPÂTS ET DE PIÈGES SÉLECTIFS.

La méthode privilégiée est **la destruction systématique des nids actifs (entre avril et octobre) par des professionnels de la désinsectisation.**

À partir du mois de novembre, il n'est plus nécessaire de détruire les nids, car ils ne sont plus habités par les frelons asiatiques et ne seront pas recolonisés l'année suivante.

► **Si vous détectez un nid de frelon asiatique encore habité (avant octobre) chez vous,** nous vous conseillons de faire appel à une entreprise spécialisée (applicateur hygiéniste) pour enlever et détruire le nid.

Attention il est dangereux de détruire un nid de frelons soi-même !

Après intervention, et pour permettre de suivre à l'échelle globale l'évolution des populations de frelons asiatiques, nous vous remercions d'informer la mairie de la localisation du nid détruit.

► **Si le nid de frelon asiatique se trouve sur l'espace public,** contactez votre mairie, en précisant vos coordonnées, la localisation précise du nid et si possible une photo, même prise avec un téléphone portable.

**Pour vous aider à identifier
un frelon asiatique ou un nid,**
vous pouvez envoyer une photo
même prise avec un téléphone
ou envoyer un insecte à

Michel BINON

MOBE (Muséum d'Orléans pour
la Biodiversité et l'Environnement)
6 rue Marcel Proust 45000 Orléans
02 38 54 93 64
michel.binon@orleans-agglo.fr



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ▶ **Le site de l'université de Tours**
dédié au Frelon asiatique :
<http://frelonasiatique.univ-tours.fr>
- ▶ **Le site du Muséum National**, avec
le suivi de l'expansion du frelon asiatique
<http://frelonasiatique.mnhn.fr>
- ▶ **La FREDON Centre**
02 38 71 90 10
www.fredon-centre.com
- ▶ **Pour les apiculteurs**
Le Groupement de Défense
Sanitaire du Loiret
02 38 65 50 60
www.gds45.fr